

COMMUNIQUE DE PRESSE

2 septembre 2019

Journée Mondiale des sols – 6 décembre 2019

« L'érosion des sols ... une actualité ! Solutions locales et territoriales. »

Chaque année, l'Association Française pour l'Etude du Sol (Afes) et le Club Parlementaire pour la Protection et l'Etude des sols (CPPES) organisent un colloque pour célébrer la Journée mondiale des sols conviant professionnels de la recherche, décideurs et acteurs de terrain. Cette année, le 6 décembre à Vannes, les problématiques liées à l'érosion des sols ainsi que les solutions aux différentes échelles seront au cœur des débats.

L'érosion, une des 8 principales menaces pesant sur les sols

L'érosion, contrairement à d'autres facteurs de dégradation des sols (e.g. contaminations, baisse de biodiversité, baisse de la teneur en matières organique) **entraîne une perte de sols**, qui est **irréversible**. Dans le cadre de la Stratégie thématique pour la protection des sols mise en place la Commission Européenne, **l'érosion des sols a été identifiée comme l'une des huit principales menaces pesant sur les sols européens**¹.

Bien que l'érosion soit un mécanisme naturel, elle est, très souvent, sensiblement accentuée par les activités humaines.

- Au niveau européen, l'érosion hydrique des sols concernerait environ 26 millions d'hectares. Près de **18 % des sols métropolitains français présentent un aléa d'érosion des sols moyen à très fort** (GisSol²). D'après l'observatoire de l'environnement de Bretagne **18 % des sols bretons présentent un aléa d'érosion élevé à très élevé**.
- A l'échelle des autres continents, l'aléa érosion reste élevé a tendance à s'accroître en Amérique Latine, Asie, Afrique et Moyen Orient³.

Des conséquences socio-économiques, sanitaires et environnementales

La **perte de la couche fertile en amont** et la **submersion des cultures ou des infrastructures à l'aval** (coulée boueuse) s'accompagnent d'une **diminution des rendements agricoles**, d'une **perturbation de la biodiversité des sols** et d'une **dégradation de la qualité de l'eau**⁴.

Environ **74 700 arrêtés de catastrophes naturelles « coulées de boues »** ont été édictés en France, entre 1982 et 2013⁵. De manière moins visible et/ou spectaculaire que les coulées de boues, **une érosion diffuse des sols, non maîtrisée sur le long terme, conduit à une dégradation irréversible des surfaces concernées**.

¹https://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/cgaaer_14135_cgedd_010068-01_2015_rapport.pdf

²<http://www.gissol.fr/thematiques/erosion-des-sols-48>

³<http://www.fao.org/global-soil-partnership/resources/highlights/detail/fr/c/215223/>

⁴<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2019-01/reperes-chiffres-cles-sols-et-environnement-edition-2015-novembre2016.pdf>

⁵<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2019-01/reperes-chiffres-cles-sols-et-environnement-edition-2015-novembre2016.pdf>

Une des conséquences de l'érosion hydrique des sols est le **colmatage des fonds de cours d'eau, ce qui entraîne leur dégradation et perturbe l'activité biologique qu'ils abritent**⁶.

A ce phénomène s'ajoute un **enrichissement en phosphore**⁷, apporté par les sédiments issus de l'érosion des sols, **pouvant conduire à l'eutrophisation des masses d'eau en aval**.

Les sols représentent une **ressource non renouvelable à l'échelle humaine et finie en termes de surface**. Environ **95% des ressources alimentaires sont fournies par les sols**⁸. Les pertes de sols par érosion impliquent des **pertes de surfaces cultivables** et affectent donc la production alimentaire.

Des sols à préserver pour une bonne qualité de vie

Abritant plus d'un quart de la biodiversité terrestre⁹, des sols préservés sont essentiels pour garantir la sécurité alimentaire, pour le maintien de la bonne qualité des eaux, ou encore assurer le stockage de carbone¹⁰. Ce qui les place au cœur de la qualité de l'environnement et de notre qualité de vie. **Leur dégradation les affecte négativement. Il est donc capital de mettre en lumière les recherches et de développer des politiques publiques de préservation de cette ressource**. L'érosion induite par les activités humaines n'est pas inéluctable, et c'est bien l'objet du colloque que de le mettre en évidence :

La Journée Mondiale des Sols 2019, se tiendra le **6 décembre au Palais des Arts et des Congrès de Vannes** avec le soutien de nos partenaires :

CPPES en la personne de M. Joël Labbé (Sénateur du Morbihan et membre du CPPES)

Agence Française pour le Biodiversité (<https://www.afbiodiversite.fr/>),

Agrocampus Ouest Rennes et Angers (<https://www.agrocampus-ouest.fr/>),

Association Clim'actions Bretagne Sud (<https://climactions-bretagnesud.bzh/>),

Centre de ressources et d'expertise scientifique sur l'eau de Bretagne (<http://www.creseb.fr/>),

Collectivités territoriales (Ville de Vannes, Vannes Agglo – Golfes du Morbihan, Département Morbihan et Région Bretagne)

Direction Départementale de la Protection des Populations du Morbihan

Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan (www.parc-golfe-morbihan.bzh/),

Université de Tours (<https://www.univ-tours.fr/>)

Contact Presse

Adila Omari - Chargée de mission Afes

Tel : 06 49 12 67 05

E-mail : webmestre@afes.fr

A propos

L'Association Française pour l'Etude du Sol (Afes) est une société savante créée en 1934 ainsi qu'une association, loi 1901, pour la prise en compte des sols et de leur multifonctionnalité. Elle fédère les spécialistes des sols, au sens large, qui croisent leurs regards de façon complémentaire, pluridisciplinaire et transversale.

L'Afes est aussi la branche française de l'Union Internationale de Science du Sol (IUSS) qui réunit la communauté scientifique mondiale des sols et œuvre pour le développement de l'étude des sols, de ses applications ainsi que pour sa prise en compte par les disciplines voisines.

Site internet : <http://www.afes.fr/>

⁶http://www.sagerancefremur.com/mediastore/fckEditor/file/2015_07%20lettre%20SAGE.pdf

⁷ Le phosphore restant préférentiellement fixé à la phase solide du sol, le transfert de particule de sols reste la voie prépondérante d'apports de phosphore provenant des sols vers les cours d'eaux.

⁸<http://www.fao.org/3/a-i4405f.pdf>

⁹<http://www.fao.org/3/a-i4551f.pdf>

¹⁰<https://www.4p1000.org/fr>